

Emetteur _____ Direction de la Communication et de l'Information

Date _____ 29 novembre 2019

Objet : _____ **Commission permanente**

Temps forts de la commission permanente du 29 novembre 2019

La commission permanente du Département du Loiret s'est tenue vendredi 29 novembre 2019, sous la présidence de Marc Gaudet. Composée de 28 élus loirétains, cette instance a étudié 54 rapports. Soutien aux territoires, préservation des ressources naturelles, valorisation des milieux aquatiques, développement de l'action culturelle et lutte contre la désertification médicale étaient au cœur des débats.

Le Département du Loiret soutient les communes de son territoire

Dans le cadre de sa politique Mobilisation en faveur des territoires, le Département du Loiret alloue une subvention totale plus de 900 000 € à 233 dossiers déposés par les communes à faible population du Loiret. Par exemple, la commune de Sully-la-Chapelle bénéficie d'une subvention de près de 7 000 € pour la réparation de son kiosque. La commune de Dammarie-en-Puisaye bénéficie quant à elle d'une aide de plus de 19 000 € pour la fourniture et la pose d'une réserve incendie.

Près de 170 000 € pour préserver les ressources naturelles sur le territoire

Le Département du Loiret subventionne 7 structures pour des actions à portée environnementale, à hauteur de près de 150 000 €. Ainsi, l'ONF bénéficie d'une aide financière de 100 000 € pour l'entretien des forêts domaniales pour l'accueil du public en 2019. La Communauté de Communes Canaux et Forêts en Gâtinais bénéficie quant à elle d'une subvention de 20 000 € pour la gestion de l'arboretum des Barres sur l'année 2019.

Plus de 50 000 € en faveur de la valorisation des milieux aquatiques

Le Département du Loiret a accordé une aide financière de plus de 20 000 € à 5 structures œuvrant pour préserver la ressource en eau et en garantir la qualité. À titre d'exemple, l'Epage du Bassin de Loing bénéficie d'une aide financière de 7 000 € pour la réalisation d'une étude de restauration morphologique sur le Maurepas.

Le Loiret encourage l'action culturelle de proximité

Plus de 50 000 € ont été attribués à des communes et associations, œuvrant en faveur de l'action culturelle sur le territoire. Pour exemple, la commune de Beaugency a reçu un aide financière de 1 800 € pour l'organisation du concert « Trini Birds Steel Orchestra » en juillet dernier. L'association Grenier à Sel bénéficie quant à elle d'une subvention de 2 000 € pour l'organisation du 49^{ème} salon du Cercle des peintres du Grenier à Sel, en septembre dernier.

Plus de 30 000 € dans la lutte contre la désertification médicale

Afin de lutter contre la désertification médicale, le Département du Loiret attribue une subvention de 15 000 € à un médecin généraliste, permettant d'acheter du matériel professionnel et la mise aux normes des locaux professionnels en vue de leur installation dans le Loiret. Une bourse de 21 600 € a été attribuée par la collectivité à un étudiant pour le financement de ses études et projets professionnels. À l'issue de ses études, ce chirurgien-dentiste s'installera à Chaingy.

La prochaine commission permanente se tiendra le 6 mars 2020.

